

Pharmacies d'officine en France : trois annonces clés de la ministre de la Santé

Compte Test - 2024-12-01 17:33:26 - Vu sur pharmacie.ma

Lors de la 36e journée de l'Ordre national des pharmaciens, tenue le 25 novembre au Beffroi de Montrouge, la ministre de la Santé et de l'accès aux soins, Geneviève Darrieusecq, a dévoilé trois mesures majeures pour la profession pharmaceutique, marquant des avancées significatives pour les pharmaciens d'officine. 1. Prolongation du renouvellement exceptionnel d'ordonnances à trois mois

La ministre a annoncé la signature du décret découlant de la Loi Rist, qui permet désormais aux pharmaciens de prolonger, à titre exceptionnel, les traitements chroniques pour une durée de trois mois, contre un mois auparavant. Cette mesure s'applique lorsque la durée de validité de l'ordonnance renouvelable est expirée. Les pharmaciens devront cependant informer les prescripteurs via des moyens de communication sécurisés. 2. Prescription des substituts nicotiques par les pharmaciens

Geneviève Darrieusecq a également confirmé le lancement, au printemps prochain, de l'expérimentation de la prescription des substituts nicotiques par les pharmaciens. Actuellement en phase de finalisation, le cahier des charges précisera les modalités de mise en œuvre, ainsi que les régions sélectionnées pour tester cette innovation. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de renforcer le rôle des pharmaciens dans les parcours de soins. 3. Réforme du 3e cycle des études pharmaceutiques (R3C)

Après huit années de discussions, la réforme tant attendue du 3e cycle des études pharmaceutiques sera effective à la rentrée 2025. Cette refonte prévoit deux stages de six mois pour les étudiants en 6e année, avec une revalorisation des indemnités de stage, qui passeront de 500 euros à un montant encore à préciser, ainsi que la mise en place d'indemnités de transport.

Sébastien Faure, doyen de la Faculté d'Angers, a salué cette réforme, estimant qu'elle contribuera à renforcer l'attractivité de la filière, notamment dans les zones sous-denses.

Ces annonces illustrent la volonté de repositionner la profession pharmaceutique comme un maillon central du système de santé, tout en modernisant la formation et les pratiques des futurs professionnels. Une évolution qui répond aux attentes des pharmaciens et étudiants, tout en visant à améliorer l'accès aux soins pour les patients.